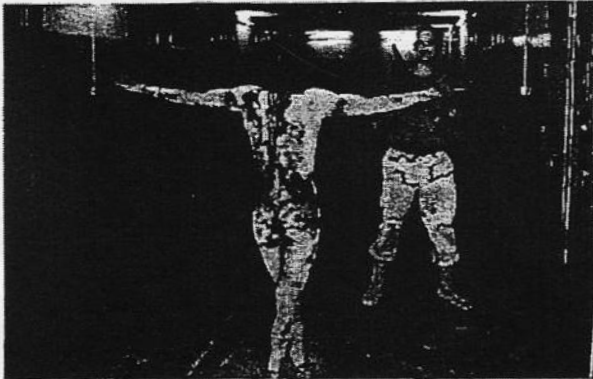


Hebdomadaire
T.M. : 70 783

☎ : 01 42 44 16 16
L.M. : N.C.

LES INROCKUPTIBLES

MERCREDI 15 JUIN 2011



barbarie autorisée

Depuis le 11 Septembre, la torture a été légalisée de fait par le gouvernement US..

Enquête remarquable de Marie-Monique Robin sur la torture, légalisée et pratiquée par le gouvernement des Etats-Unis après les attentats du 11 septembre 2001, que ce soit à Abou Ghraib en Irak, à Guantanamo ou ailleurs dans des bases secrètes. Elle a été principalement utilisée contre certains membres, réels ou supposés, de la nébuleuse terroriste Al-Qaida. Description précise des faits, grâce à de nombreux témoignages de gradés américains, de psychologues et agents de la CIA, et de responsables divers. Ils expliquent les manipulations de l'administration Bush, notamment

le prétexte allégué pour contrevenir à la Convention de Genève sur les prisonniers de guerre, qui ne s'appliquerait pas aux terroristes... Contre toute attente, ce film grandit presque les Etats-Unis. D'une part, parce qu'il prouve que la nomenklatura américaine n'était pas tout entière favorable à la torture. D'autre part, parce que les responsables de cette dérive ont été malmenés par des commissions du Congrès. Ce qui n'est pas le cas dans tous les pays dits démocratiques. **V. O.**

Torture made in USA documentaire de Marie-Monique Robin. Mardi 21 juin, 20h35, Arte
Sortie le 28 juin en DVD chez Arte éditions